

Rapport public Parcoursup session 2024

I.U.T. 2 de Grenoble - site campus universitaire - BUT - Science des données

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T. 2 de Grenoble - site campus universitaire - BUT - Science des données (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5136)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 14%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 22%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. 2 de Grenoble - site campus universitaire - BUT - Science des données (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5136)	Jury par défaut	Autres candidats	41	642	389	389	38
		Bacheliers technologiques toutes séries	12	119	31	31	7

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. 2 de Grenoble - site campus universitaire - BUT - Science des données (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5136)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	158	109	109	6	15,8 %
			Masculin	484	280	280	32	84,2 %
			Total	642	389	389	38	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	16	2	2	0	0 %
			Masculin	103	29	29	7	100 %
			Total	119	31	31	7	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T. 2 de Grenoble - site campus universitaire - BUT - Science des données (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5136)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	10	1	1	0	0 %
				Sans mention	182	62	62	11	30,6 %
				AB	208	155	155	13	36,1 %
				B	129	112	112	11	30,6 %
				TB	45	45	45	1	2,8 %
				TBF	4	4	4	0	0 %
				Total	578	379	379	36	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	2	0	0	0	
				AB	5	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				TB	2	0	0	0	
				Total	10	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition		
								Nombre	Pourcentage	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	22	5	5	1	50 %	
				AB	9	0	0	0	0 %	
				B	9	1	1	0	0 %	
				TB	10	3	3	1	50 %	
				TBF	3	1	1	0	0 %	
				Total	53	10	10	2	100 %	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0		
				Total	1	0	0	0		
			Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	4	0	0	0	0 %
					Sans mention	52	3	3	3	42,9 %
					AB	36	9	9	3	42,9 %
					B	23	15	15	1	14,3 %
		TB			4	4	4	0	0 %	
		Total			119	31	31	7	100 %	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. 2 de Grenoble - site campus universitaire - BUT - Science des données (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5136)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	438	300	300	26	68,4 %
			En réorientation	132	69	69	7	18,4 %
			Non scolarisés	41	11	11	3	7,9 %
			Scolarité étrangère	20	6	6	2	5,3 %
			Autres	11	3	3	0	0 %
			Total	642	389	389	38	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	96	23	23	6	85,7 %
			En réorientation	17	7	7	1	14,3 %
			Non scolarisés	6	1	1	0	0 %
			Total	119	31	31	7	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. 2 de Grenoble - site campus universitaire - BUT - Science des données (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5136)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	228	183	183	14
			Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	124	82	82	11
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	54	36	36	3
			Autres doublettes	122	64	64	6

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	81	25	25	6
			Autres doublettes	32	6	6	1
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. 2 de Grenoble - site campus universitaire - BUT - Science des données (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5136)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	43,2 %	50,1 %	50,1 %	41,2 %
		Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	23,5 %	22,5 %	22,5 %	32,4 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	10,2 %	9,9 %	9,9 %	8,8 %
		Autres doublettes	23,1 %	17,5 %	17,5 %	17,6 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. 2 de Grenoble - site campus universitaire - BUT - Science des données (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5136)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	71,7 %	80,6 %	80,6 %	85,7 %
		Autres doublettes	28,3 %	19,4 %	19,4 %	14,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau en mathématiques	Notes en mathématiques de 1ère et terminale, résultats aux épreuves de spécialité mathématiques le cas échéant, et notes obtenues en mathématiques dans l'enseignement supérieur le cas échéant	Essentiel
	Niveau en expression écrite et orale	Notes de 1ère en français et résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat, notes de philosophie obtenues en terminale et le cas échéant, au baccalauréat et au Grand Oral.	Très important
	Niveau dans les enseignements de spécialité	Notes obtenues dans les enseignements de spécialité de 1ère et terminale et aux épreuves de spécialités, le cas échéant.	Très important
	Niveau en anglais	Notes obtenues en anglais en 1ère et terminale, aux épreuves de spécialité LLCER ou AMC le cas échéant et notes obtenues en anglais dans l'enseignement supérieur le cas échéant	Important
	Niveau en enseignement scientifique	Notes obtenues dans l'enseignement scientifique en 1ère et terminale, et notes obtenues dans des enseignements scientifiques suivis dans l'enseignement supérieur le cas échéant	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Acquisition d'une démarche scientifique	Appréciations de l'équipe pédagogique du lycée à partir des relevés de notes de 1ère et terminale	Très important
	Méthode de travail	Appréciations de l'équipe pédagogique du lycée à partir des relevés de notes de 1ère et terminale	Très important
Savoir-être	Assiduité et comportement en classe	Appréciations de l'équipe pédagogique du lycée à partir des relevés de notes de 1ère et terminale	Essentiel
	Capacité à s'investir, capacité à fournir des efforts	Appréciations de l'équipe pédagogique du lycée à partir des relevés de notes de 1ère et terminale	Très important
	Esprit d'équipe	Appréciations de l'équipe pédagogique du lycée à partir des relevés de notes de 1ère et terminale	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation	Lettre de motivation personnelle montrant la connaissance du contenu et des débouchés de la formation	Essentiel
	Adéquation du projet professionnel à la formation	Lettre de motivation personnelle montrant l'adéquation de la formation avec le projet professionnel de l'étudiant	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement lycéen, engagement associatif, engagement citoyen	Activités extra-scolaires, centres d'intérêt	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STI2D

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Mgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Mgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un algorithme de traitement a permis, à partir des données quantitatives figurant dans les dossiers, de calculer une moyenne des notes référencées dans les critères d'examen des vœux et d'obtenir ainsi un préclassement. Chaque dossier a ensuite été entièrement examiné par au moins un membre de la commission d'examen des vœux. C'est cet examen qui a conduit à la décision finale de classement du dossier.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Soignez particulièrement la rédaction de votre lettre de motivation. Montrez que vous connaissez la formation, les matières enseignées et les métiers auxquels elle mène. La lettre de motivation doit être personnelle et ne doit pas être un simple copier-coller d'un modèle trouvé sur Internet, ni générée par une IA.

Les étudiant.e.s en réorientation doivent en expliquer les raisons.

Le suivi d'un enseignement de mathématiques tout au long du lycée est un élément essentiel de l'appréciation du dossier par la commission. Une bonne maîtrise des outils de bureautique est également attendue.

Si vous êtes amené.e à saisir manuellement des notes (par exemple pour des bulletins de l'enseignement supérieur), fournissez un document pdf officiel dans la partie "Documents".

Les candidat.e.s en situation de handicap ont tout intérêt à le déclarer : les recruteurs n'ont pas accès à cette information au moment de l'examen du dossier, mais cela facilitera votre accueil, en cas d'admission.

Signature :

Laurence BILLARD,

Directeur de l'établissement I.U.T. 2 de Grenoble -
site campus universitaire